Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260401-242026-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE POMMERET

24/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE POMMERET

SEANCE DU 1ER AVRIL 2026

L'an deux mil vingt-six le premier avril à vingt heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence M. GUINARD SERGE, Maire.

Date de la convocation : 26/03/2026 Date d'affichage : 26/03/2026

ETAIENT PRESENTS : M GUINARD S, M. HANNIGSBERG P, Mme JAFFRELOT B, M. DRIANT C, Mme RENAULT C, M RENAULT P, Mme BERECHEL C, M. GUENO A, M. RAULT D, Mme MORICE DOMRAULT V, M. LE MOINE S, M. LEGROS N, Mme CLEMENT C, M. VILSALMON B, Mme GOUFFIER L, M. BALCOU E, Mme DAOYT S, Mme LE TEXIER A.

ETAIENT ABSENTS : Mme BAUDOUARD L (Procuration à Mme MORICE DOMRAULT).

SECRETAIRE DE SÉANCE : M. BALCOU ERWAN.

OBJET 5.3 : DESIGNATION DES DELEGUES AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DES COTES D'ARMOR

Monsieur Le Maire rappelle au Conseil que chaque Commune membre du Syndicat Départemental d'Energie des Côtes d'Armor doit désigner, à l'occasion de la première réunion du Conseil Municipal, un délégué titulaire et un délégué suppléant au collège de St-Brieuc.
Suite au renouvellement du Conseil Municipal en date du 15 mars 2026, il convient de désigner un délégué titulaire et un délégué suppléant.

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

❖ DESIGNE comme titulaire Monsieur Pascal HANNIGSBERG et comme suppléant Monsieur Paul RENAULT pour la durée du mandat (2026-2032).

Fait et délibéré à POMMERET, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre,

Le secrétaire — Le Maire

ERWAN BALCOU — SERGE GUINARD

Envoyé en préfecture le 03/04/2026
Reçu en préfecture le 03/04/2026
Publié le
ID : 022-212202469-20260401-242026-DE